

Facture d'électricité

n° 610051461591

du 22 Janvier 2024 (document à conserver au minimum 5 ans)



Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

0 970 818 811

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS
TSA 50210
35507 VITRE CEDEX

□ 13448854:479:0:8:TF2

DOMAINE DE METIFIOT
CHEMIN DE LA CROIX DES VERTUS
13210 ST REMY DE PROVENCE

Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 811 88 22 00

Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G22676181

SIRET : 39398537900014

Code NAF : 0124Z

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : Version Courte Utilisation à 4
classes temporelles (cf. bloc consommation au
verso)

Référence Unique de Mandat :

RPRO002267618101

Echéance de votre contrat : 31.12.2024

Préavis de résiliation : 60 jours

Période du 09/12/2023 au 08/01/2024

Consommation globale	8 948 kWh
Énergie	1 882,99 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	763,89 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	70,71 €
Montant total HT	2 717,59 €
TVA 20.0%	543,52 €
Montant TTC	3 261,11 €

Le montant de la facture sera prélevé le 06 Février 2024

Votre adresse du site de consommation

CHEMIN DES CARRIERES
13210 ST REMY DE PROVENCE

N° de Point de Relève et de Mesure :

50018325353009

Profil : ENT1

Consommation annuelle estimée : 121886 kWh

Vos identifiants :



Pour en savoir plus sur votre
facture d'énergie, rendez-vous
sur votre espace client

espace-client-pro.fr.eni.com
Rubrique « Mon suivi de facturation »

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

610051461591

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 06 Février 2024 sur le compte suivant : AGRIFRPP813 / FR761130600022221100700XXXX

DOMAINE DE METIFIOT

06 Février 2024

245G22676181

3 261,11 €

Le détail de votre facture électricité eni

Fourniture d'électricité du 09/12/2023 au 08/01/2024

Consommation du 09/12/2023 au 08/01/2024

Compteur n° 042036000693	Index de départ	Index de fin	Différence	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
Heure Pleine Saison Haute							
Réelle du 09/12/2023 au 31/12/2023	173084	177695	4611	4611	221,99	1023,60 €	20%
Réelle du 01/01/2024 au 08/01/2024	177695	179275	1580	1580	106,12	167,67 €	20%
Mécanisme de Capacité	177695	179275	1580	1580	3,82	6,03 €	20%
Mécanisme de Capacité	173084	177695	4611	4611	36,94	170,32 €	20%
Heure Creuse Saison Haute							
Réelle du 09/12/2023 au 31/12/2023	69032	71079	2047	2047	195,04	399,25 €	20%
Réelle du 01/01/2024 au 08/01/2024	71079	71789	710	710	79,17	56,21 €	20%
Mécanisme de Capacité	71079	71789	710	710	0,25	0,18 €	20%
Mécanisme de Capacité	69032	71079	2047	2047	2,44	4,99 €	20%
Heure Pleine Saison Basse							
Réelle du 09/12/2023 au 31/12/2023	275372	275372	0	0	186,90	0,00 €	20%
Réelle du 01/01/2024 au 08/01/2024	275372	275372	0	0	71,03	0,00 €	20%
Heure Creuse Saison Basse							
Réelle du 09/12/2023 au 31/12/2023	107446	107446	0	0	164,17	0,00 €	20%
Réelle du 01/01/2024 au 08/01/2024	107446	107446	0	0	48,30	0,00 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie				2 290	3,78	8,65 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie				6 658	3,78	25,14 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire				2 290	2,34	5,36 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire				6 658	2,34	15,59 €	20%

Puissances	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)
Heure Creuse Saison Basse	216,00	0,00
Heure Creuse Saison Haute	216,00	45,00
Heure Pleine Saison Basse	216,00	0,00
Heure Pleine Saison Haute	216,00	50,00
Puissance Souscrite Pondérée	3168,72	

Énergie	8 948	1 882,99 €
Abonnement		0,00 €
Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 09/12/2023 au 08/01/2024		66,24 € 20%
Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) du 09/12/2023 au 08/01/2024	8948	0,5000 4,47 € 20%
Taxes et Contributions		70,71 €
Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques		
Part variable		
Composante de soutirage - part variable		461,86 € 20%
Part fixe (assiette CTA)		
Composante de soutirage - part fixe		264,06 € 20%
Composante de comptage		21,32 € 20%
Composante de gestion		16,65 € 20%
Acheminement		763,89 €
Montant HT		2 717,59 €



Assiette TVA 20,0% *

2 717,59 €

Montant TVA 20,0%

543,52 €

Montant TTC

3 261,11 €

* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 06 Février 2024

Date de règlement : 06 Février 2024

En cas d'absence de paiement au 06 Février 2024, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.

Votre historique de consommation

Périodes	Energie consommée en kWh
du 09/12/2023 au 08/01/2024 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	6191
Heure Creuse Saison Haute	2757
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/11/2023 au 08/12/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	5573
Heure Creuse Saison Haute	2288
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/10/2023 au 08/11/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	1048
Heure Creuse Saison Haute	381
Heure Pleine Saison Basse	4209
Heure Creuse Saison Basse	1723
du 09/09/2023 au 08/10/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	9631
Heure Creuse Saison Basse	3935
du 09/08/2023 au 08/09/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	13318
Heure Creuse Saison Basse	5182
du 09/07/2023 au 08/08/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	12905
Heure Creuse Saison Basse	5373
du 09/06/2023 au 08/07/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	10646
Heure Creuse Saison Basse	4403
du 09/05/2023 au 08/06/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	7847
Heure Creuse Saison Basse	3370
du 09/04/2023 au 08/05/2023 (Consommation réelle)	

Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	7508
Heure Creuse Saison Basse	3229



du 09/03/2023 au 08/04/2023 (Consommation réelle)

Heure Pleine Saison Haute	6757
Heure Creuse Saison Haute	2313
Heure Pleine Saison Basse	1876
Heure Creuse Saison Basse	801

du 09/02/2023 au 08/03/2023 (Consommation réelle)

Heure Pleine Saison Haute	8810
Heure Creuse Saison Haute	3251
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0

du 09/01/2023 au 08/02/2023 (Consommation réelle)

Heure Pleine Saison Haute	10610
Heure Creuse Saison Haute	3967
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0

Origine de votre électricité

81,41 % nucléaire, 11,94 % renouvelables (dont 4,87 % hydraulique, 4,12 % éolien), 1,68 % charbon, 4,31 % gaz, 0,66 % fioul.

L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue l'année précédente par Eni Gas & Power France à ses clients et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur <https://fr.eni.com>.



Votre Service Client

→ **N°Cristal 0970 818 811**

APPEL NON SURTAXÉ

du lundi au vendredi de 9h à 18h

→ Rendez-vous sur espace-client-pro.freni.com

→ Eni Service Client Professionnels
TSA 50210 - 35507 Vitré Cedex

Objet : Evolution de l'ARENH pour 2024

Chère cliente, cher client,

Comme chaque année, nous vous tenons informés de l'évolution de l'ARENH (l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique) pour l'année suivante et son impact sur le prix de votre contrat.

Qu'est-ce que l'ARENH ?

L'ARENH, Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique, est le dispositif qui permet aux fournisseurs d'énergie d'acheter un volume d'électricité provenant du parc nucléaire français à un prix fixé par l'Etat.

L'ensemble des fournisseurs, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et les associations de consommateurs préconisaient d'augmenter le volume maximal prévu dans la loi afin de limiter l'impact pour les consommateurs professionnels face à la montée des cours de l'électricité. En 2024, comme en 2023, le plafond s'établit à 100 TWh.

Le coefficient de bouclage baisse pour 2024

Il s'agit d'une des deux composantes du calcul des droits à l'ARENH des consommateurs professionnels. Il est fixé par les pouvoirs publics sur la base de la disponibilité du parc nucléaire historique et d'une référence de consommation historique française.

Le coefficient de bouclage passe de 0,964 à 0,844(*) pour les périodes de livraisons postérieures au 1^{er} janvier 2024, afin de refléter la baisse de la disponibilité du parc nucléaire liée notamment au problème de corrosion sous contrainte. Le volume d'ARENH de chaque fournisseur sera ainsi réduit.

* Le 24 août 2023, le Journal Officiel publie un arrêté relatif au calcul des droits à l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique qui modifie le coefficient de bouclage pour les demandes d'ARENH effectuées pour les périodes de livraison commençant à compter du 1^{er} janvier 2024.

La demande ARENH 2024

Chaque année, Eni, comme tous les fournisseurs, fait sa demande de volume d'ARENH nécessaire pour assurer la fourniture de son parc client. La CRE a indiqué le 1^{er} décembre 2023 que le volume global, demandé par l'ensemble des fournisseurs, atteint 130,41 TWh, dépassant ainsi le plafond de 100 TWh et entraînant un écrêtement des volumes demandés de 23,32%.

Quel impact sur votre facture ?

Votre offre d'électricité ayant été tarifée avec le coefficient de bouclage en vigueur au moment de la signature de votre contrat, la réduction des volumes ARENH livrés au titre de la baisse du coefficient de bouclage devra être substituée par des achats sur le marché de gros à un prix supérieur, ce qui impactera à la hausse votre prix contractuel.

Rassurez-vous, l'impact du changement de coefficient de bouclage sur votre facture sera beaucoup moins important que le coût de l'écrêtement que vous avez connu en 2023. De plus, la baisse du coefficient de bouclage réduit les demandes ARENH et donc le taux d'écrêtement et son coût.

D'autre part, la différence entre le volume ARENH demandé par les fournisseurs réduit cette année, du fait de la baisse de coefficient de bouclage, et le plafond de 100 TWh est écrêté. Cela signifie que cette part est ensuite achetée par votre fournisseur sur les marchés de gros à un prix supérieur.

Le taux d'écrêtement pour 2024 est de 23,32 %, inférieur de 10% à celui de 2023.

Bonne nouvelle, l'impact de ces évolutions réglementaire sur votre prix sera moins important que cette année : il représentera environ 15% de l'impact subi en 2023. Ainsi, le prix de votre fourniture d'électricité va diminuer en 2024 (comparativement à l'année 2023 si vous avez été soumis à l'écrêtement), conformément à la clause ARENH de votre contrat.

Le Service Client Eni reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Votre conseiller client Eni

Facture d'électricité

n° 611600479464

du 10 Septembre 2023 (document à conserver au minimum 5 ans)



Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

0 970 818 811

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr/eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS

TSA 50210

35507 VITRE CEDEX

■ 13057329:317:0:4:TF1

DOMAINE DE METIFIOT
CHEMIN DE LA CROIX DES VERTUS
13210 ST REMY DE PROVENCE



Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 811 88 22 00 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G22676181

SIRET : 39398537900014

Code NAF : 0124Z

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : Version Courte Utilisation à 4 classes temporelles (cf. bloc consommation au verso)

Référence Unique de Mandat :

RPRO002267618101

Echéance de votre contrat : 31.12.2024

Préavis de résiliation : 60 jours

Période du 09/08/2023 au 08/09/2023

Consommation globale	18 500 kWh
Énergie	3 453,03 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	706,80 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	75,49 €

Montant total HT 4 235,32 €

TVA 20.0% 847,07 €

Montant TTC 5 082,39 €

Le montant de la facture sera prélevé le 25 Septembre 2023

Prochaine facture vers le 30/09/2023

Prochain relevé de votre compteur planifié vers le 30 Septembre 2023

Votre adresse du site de consommation

CHEMIN DES CARRIERES
13210 ST REMY DE PROVENCE

N° de Point de Relève et de Mesure :

50018325353009

Profil : ENT1

Consommation annuelle estimée : 136095 kWh

Vos identifiants :

Edo
CAVE

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

611600479464

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 25 Septembre 2023 sur le compte suivant : AGRIFRPP813 / FR761130600022221100700XXXX

DOMAINE DE METIFIOT

25 Septembre 2023

245G22676181

5 082,39 €

Le détail de votre facture électricité eni

Fourniture d'électricité du 09/08/2023 au 08/09/2023

Consommation du 09/08/2023 au 08/09/2023

Compteur n° 042036000693	Index de départ	Index de fin	Différence	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
Heure Pleine Saison Haute							
Réelle du 09/08/2023 au 08/09/2023	166463	166463	0	0	221,99	0,00 €	20%
Heure Creuse Saison Haute							
Réelle du 09/08/2023 au 08/09/2023	66363	66363	0	0	195,04	0,00 €	20%
Heure Pleine Saison Basse							
Réelle du 09/08/2023 au 08/09/2023	248214	261532	13318	13318	186,90	2489,13 €	20%
Heure Creuse Saison Basse							
Réelle du 09/08/2023 au 08/09/2023	96606	101788	5182	5182	164,17	850,73 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie				18 500	3,78	69,86 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire				18 500	2,34	43,31 €	20%

Puissances	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)
Heure Creuse Saison Basse	216,00	84,00
Heure Creuse Saison Haute	216,00	0,00
Heure Pleine Saison Basse	216,00	77,00
Heure Pleine Saison Haute	216,00	0,00
Puissance Souscrite Pondérée	3168,72	

Énergie	18 500	3 453,03 €
----------------	--------	------------

Abonnement	0,00 €
-------------------	--------

Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 09/08/2023 au 08/09/2023		66,24 €	20%
--	--	---------	-----

Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) du 09/08/2023 au 08/09/2023	18500	0,5000	9,25 €	20%
--	-------	--------	--------	-----

Taxes et Contributions	75,49 €
-------------------------------	---------

Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques

Part variable			
Composante de soutirage - part variable		404,77 €	20%

Part fixe (assiette CTA)			
Composante de soutirage - part fixe		264,06 €	20%
Composante de comptage		21,32 €	20%
Composante de gestion		16,65 €	20%

Acheminement	706,80 €
---------------------	----------

Montant HT	4 235,32 €
-------------------	------------

Assiette TVA 20,0% *	4 235,32 €
----------------------	------------

Montant TVA 20,0%	847,07 €
-------------------	----------

Montant TTC	5 082,39 €
--------------------	------------

* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 25 Septembre 2023

Date de règlement : 25 Septembre 2023

En cas d'absence de paiement au 25 Septembre 2023, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.



Votre historique de consommation

Périodes	Energie consommée en kWh
du 09/08/2023 au 08/09/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	13318
Heure Creuse Saison Basse	5182
du 09/07/2023 au 08/08/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	12905
Heure Creuse Saison Basse	5373
du 09/06/2023 au 08/07/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	10646
Heure Creuse Saison Basse	4403
du 09/05/2023 au 08/06/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	7847
Heure Creuse Saison Basse	3370
du 09/04/2023 au 08/05/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	7508
Heure Creuse Saison Basse	3229
du 09/03/2023 au 08/04/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	6757
Heure Creuse Saison Haute	2313
Heure Pleine Saison Basse	1876
Heure Creuse Saison Basse	801
du 09/02/2023 au 08/03/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	8810
Heure Creuse Saison Haute	3251
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/01/2023 au 08/02/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	10610
Heure Creuse Saison Haute	3967
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/12/2022 au 08/01/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	8895
Heure Creuse Saison Haute	3586
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0

du 09/11/2022 au 08/12/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	8393
Heure Creuse Saison Haute	3527
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/10/2022 au 08/11/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	1946
Heure Creuse Saison Haute	932
Heure Pleine Saison Basse	7544
Heure Creuse Saison Basse	3115
du 09/09/2022 au 08/10/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	11464
Heure Creuse Saison Basse	4153

Origine de l'électricité

81,41 % nucléaire, 11,94 % renouvelables (dont 4,87 % hydraulique, 4,12 % éolien), 1,68 % charbon, 4,31 % gaz, 0,66 % fioul et 0,00 % autres.

Facture d'électricité

n° 612250520671

du 10 Août 2023 (document à conserver au minimum 5 ans)



Votre Service Client

Pour tous conseils, informations, réclamations :

Par téléphone : du lundi au vendredi de 9h à 18h

0 970 818 811

Appel non surtaxé

Par internet : espace-client-pro.fr.eni.com

Par courrier :

ENI SERVICE CLIENTS PROFESSIONNELS
TSA 50210
35507 VITRE CEDEX

Votre N° de dépannage 24H/24, 7J/7

0 811 88 22 00 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Vos informations commerciales

Numéro de client : 245G22676181

SIRET : 39398537900014

Code NAF : 0124Z

Offre spécifique contrat à prix de marché

Puissance souscrite : cf. bloc puissance au verso

Option tarifaire : Version Courte Utilisation à 4
classes temporelles (cf. bloc consommation au
verso)

Référence Unique de Mandat :

RPRO002267618101

Echéance de votre contrat : 31.12.2024

Préavis de résiliation : 60 jours

Votre adresse du site de consommation

CHEMIN DES CARRIERES
13210 ST REMY DE PROVENCE

N° de Point de Relève et de Mesure :

50018325353009

Profil : ENT1

Consommation annuelle estimée : 136410 kWh

Vos identifiants :

■ 12959508:166:0:4:TF1

DOMAINE DE METIFIOT
CHEMIN DE LA CROIX DES VERTUS
13210 ST REMY DE PROVENCE

PAYÉ

COMPTABILISÉ



Période du 09/07/2023 au 08/08/2023

Consommation globale	18 278 kWh
Énergie	3 405,84 €
Abonnement	0,00 €
Acheminement	656,57 €
Taxes et Contribution (hors TVA)	67,58 €

Montant total HT 4 129,99 €

TVA 20.0% 826,00 €

Montant TTC 4 955,99 €

Le montant de la facture sera prélevé le 25 Août 2023
Prochaine facture vers le 31/08/2023

Prochain relevé de votre compteur planifié vers le 31 Août 2023



**Pour en savoir plus sur votre
facture d'énergie, rendez-vous
sur votre espace client**

espace-client-pro.fr.eni.com
Rubrique « Mon suivi de facturation »

Vous avez choisi le paiement par prélèvement

612250520671

Nous vous remercions de votre confiance.

En cas de rejet de prélèvement, merci de joindre ce talon à votre règlement à :

ENI SERVICE ENCAISSEMENT
TSA 71328
13205 MARSEILLE CEDEX 01

Contact Service Encaissement : 0 977 402 575

(Uniquement pour le paiement de votre facture - Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le prélèvement sera effectué à la date du 25 Août 2023 sur le compte suivant : AGRIFRPP813 / FR761130600022221100700XXXX

DOMAINE DE METIFIOT

25 Août 2023

245G22676181

4 955,99 €

Le détail de votre facture électricité eni

Fourniture d'électricité du 09/07/2023 au 08/08/2023

Consommation du 09/07/2023 au 08/08/2023

Compteur n° 042036000693	Index de départ	Index de fin	Différence	Consommation en kWh	Prix unitaire €/MWh	Montant Hors Taxes	Taux de TVA
Heure Pleine Saison Haute							
Réelle du 09/07/2023 au 08/08/2023	166463	166463	0	0	221,99	0,00 €	20%
Heure Creuse Saison Haute							
Réelle du 09/07/2023 au 08/08/2023	66363	66363	0	0	195,04	0,00 €	20%
Heure Pleine Saison Basse							
Réelle du 09/07/2023 au 08/08/2023	235309	248214	12905	12905	186,90	2411,94 €	20%
Heure Creuse Saison Basse							
Réelle du 09/07/2023 au 08/08/2023	91233	96606	5373	5373	164,17	882,09 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie				18 278	3,78	69,02 €	20%
Certificat d'Economie d'Energie précaire				18 278	2,34	42,79 €	20%

Puissances	Valeur souscrite (kW ou kVA)	Valeur maximale atteinte (kW ou kVA)
Heure Creuse Saison Basse	216,00	57,00
Heure Creuse Saison Haute	216,00	0,00
Heure Pleine Saison Basse	216,00	66,00
Heure Pleine Saison Haute	216,00	0,00
Puissance Souscrite Pondérée	3168,72	

Énergie	18 278	3 405,84 €
----------------	---------------	-------------------

Abonnement	0,00 €
-------------------	---------------

Contribution au Tarif Acheminement (CTA) du 09/07/2023 au 08/08/2023		58,44 €	20%
---	--	---------	-----

Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) du 09/07/2023 au 08/08/2023	18278	0,5000	9,14 €	20%
---	-------	--------	--------	-----

Taxes et Contributions	67,58 €
-------------------------------	----------------

Total utilisation du réseau de distribution électricité et prestations techniques

Part variable				
Composante de soutirage - part variable			390,10 €	20%
Part fixe (assiette CTA)				
Composante de soutirage - part fixe			230,76 €	20%
Composante de comptage			20,02 €	20%
Composante de gestion			15,69 €	20%

Acheminement	656,57 €
---------------------	-----------------

Montant HT	4 129,99 €
-------------------	-------------------

Assiette TVA 20,0% *	4 129,99 €
----------------------	------------

Montant TVA 20,0%	826,00 €
-------------------	----------

Montant TTC	4 955,99 €
--------------------	-------------------

* TVA payée sur les débits

Le montant de la facture sera prélevé le 25 Août 2023

Date de règlement : 25 Août 2023

En cas d'absence de paiement au 25 Août 2023, pénalités de retard exigibles à compter de cette date.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Nos conditions de vente ne prévoient pas d'escompte pour paiement anticipé.



Votre historique de consommation

Périodes	Energie consommée en kWh
du 09/07/2023 au 08/08/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	12905
Heure Creuse Saison Basse	5373
du 09/06/2023 au 08/07/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	10646
Heure Creuse Saison Basse	4403
du 09/05/2023 au 08/06/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	7847
Heure Creuse Saison Basse	3370
du 09/04/2023 au 08/05/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	7508
Heure Creuse Saison Basse	3229
du 09/03/2023 au 08/04/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	6757
Heure Creuse Saison Haute	2313
Heure Pleine Saison Basse	1876
Heure Creuse Saison Basse	801
du 09/02/2023 au 08/03/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	8810
Heure Creuse Saison Haute	3251
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/01/2023 au 08/02/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	10610
Heure Creuse Saison Haute	3967
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/12/2022 au 08/01/2023 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	8895
Heure Creuse Saison Haute	3586
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0
du 09/11/2022 au 08/12/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	8393
Heure Creuse Saison Haute	3527
Heure Pleine Saison Basse	0
Heure Creuse Saison Basse	0

du 09/10/2022 au 08/11/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	1946
Heure Creuse Saison Haute	932
Heure Pleine Saison Basse	7544
Heure Creuse Saison Basse	3115
du 09/09/2022 au 08/10/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	11464
Heure Creuse Saison Basse	4153
du 09/08/2022 au 08/09/2022 (Consommation réelle)	
Heure Pleine Saison Haute	0
Heure Creuse Saison Haute	0
Heure Pleine Saison Basse	13633
Heure Creuse Saison Basse	4868

Origine de l'électricité

81,41 % nucléaire, 11,94 % renouvelables (dont 4,87 % hydraulique, 4,12 % éolien), 1,68 % charbon, 4,31 % gaz, 0,66 % fioul et 0,00 % autres.